



Communauté de Communes Buëch Dévoluy

PRÉ-INSCRIPTION

Année Scolaire 2023-2024

Ce document permet d'établir les besoins pour la rentrée prochaine ; nous vous remercions de le remplir (recto-verso) avec précision et de nous le faire parvenir avant le 15 juillet 2023 **par courrier ou par mail auprès du professeur de votre enfant ou directement à c.michel@ccbd.fr.**

Nouveautés 2023 : ouverture d'une classe de flûte traversière à Veynes

ÉCOLE DES ARTS

7 rue de la tuilerie
05400 VEYNES

Cet imprimé ne tient pas lieu d'inscription définitive pour la rentrée 2023-2024. Vous serez informé des permanences d'inscriptions en septembre prochain. Les anciens élèves restent prioritaires et doivent obligatoirement être inscrits avant la réunion avec les professeurs d'instruments.

NOM - Prénom : Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom du Responsable Légal :

Tél domicile/portable : Courriel :

Élève déjà inscrit en 2022 : discipline.....

Nouvel élève

Établissement scolaire fréquenté à la rentrée 2023 :

Classe :

Le

Signature des Parents



Merci de bien vouloir cocher la discipline et l'option choisie :

ANTENNE DE VEYNES

Discipline choisie :

Guitare classique	
Piano	
Violon	
Batterie	
Guitare Musiques Actuelles	
Basse Electrique	
Saxophone	
Flûte Traversière	
Jardin Musical	
Chant	
Accordéon	

Option Choisie (cumulatives) :

Chant Choral	
Formation Musicale	
Atelier Musique Traditionnelle	
Atelier Musiques Actuelles	
Atelier Jazz	
Atelier Cajun	

ANTENNE D'ASPRES-SUR-BUECH

Discipline choisie :

Guitare Musiques Actuelles	
Piano	
Chant Choral	

ANTENNE DE LA ROCHE-DES-ARNAUDS

Discipline choisie :

Chant Choral	
Accordéon	
Saxophone	
Théâtre	

ANTENNE DU DEVOLUY

Discipline choisie :

Jardin Musical	
Chant Choral	
Guitare	

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire d'inscription à l'école des arts intercommunale du Buëch-Dévoluy sont conservées pendant 10 ans (instruction DGP/SIAF/2014/006) et ne sont destinées qu'au personnel habilité du service et au Trésor Public. En tant que responsable de traitement, la communauté de communes du Buëch Dévoluy s'engage à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel dont elle est dépositaire dans le respect de la réglementation en vigueur. Ce traitement relève d'une mission d'intérêt public dont est investie la communauté de communes, en application du règlement général sur la protection des données (article 6 (1)) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, d'effacement, d'opposition, et de limitation des traitements, si les conditions sont remplies et dans la limite de la réglementation en vigueur, en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : accueil@ccbd.fr ou un courrier, accompagné d'un document permettant de justifier de votre identité, à l'adresse postale suivante : Communautés de Communes Buëch-Dévoluy – A l'attention du délégué à la protection des données – La Mèretière, Maison du territoire Buëch-Dévoluy – 7 rue de la tuilerie - 05400 VEYNES.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par voie postale : CNIL – service des plaintes – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.